

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 1.

MONTREAL, 23 AVRIL 1841.

No. 14.

REACTION CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

Une grande fermentation intellectuelle travaille en ce moment l'Angleterre. Le mouvement, la réaction vers les idées catholiques, d'abord accueillis avec incrédulité ou indifférence, sont aujourd'hui tellement notoires, qu'ils fixent l'attention de tous les esprits sérieux. Tories, whigs et radicaux s'accordent pour constater ce fait au milieu d'une société dont on croyait le catholicisme banni à tout jamais. Les premiers s'alarment de la ruine qui menace l'anglicanisme, car ils craignent de voir leur antique et belle constitution entraînée dans sa chute; ils craignent de voir disparaître les prérogatives de l'aristocratie avec celles de l'Eglise établie; ils craignent que la monarchie elle-même ne puisse résister à cet ébranlement.

Les mêmes raisons font que les radicaux de leur côté se réjouissent; tout embarras pour l'aristocratie et pour l'Eglise nationale est une victoire pour eux. Delà une situation de laquelle résulte qu'en Angleterre la plupart des questions politiques sont en même temps des questions religieuses sur lesquelles se trouvent en lutte le principe anglican et le principe dissident.

Dans le parti qui porte le nom de *dissident*, et qui embrasse tout ce qui est séparé de l'Eglise établie, ont été compris jusqu'ici les catholiques; mais aujourd'hui leur nombre, leur influence, l'abîme immense qui les sépare des protestans dissidens, ne permettent plus de les confondre avec eux sous une même dénomination. Le corps catholique se lève et grandit à l'ombre des principes d'ordre et de conservation que les dissidens combattent. La haute Eglise ne pouvait manquer d'établir elle-même cette distinction: à peine le catholicisme se montre-t-il et se met-il à l'œuvre, que les préjugés enracinés par trois siècles d'erreurs, s'évanouissent, et que l'Eglise

anglicane, pour prévenir sa chute, cherche à se rapprocher de lui, à en faire son dernier boulevard contre le torrent furieux devant lequel elle avoue son impuissance.

Pour donner une idée exacte de la révolution qui s'est faite dans les esprits, il suffirait de rappeler les temps où le cri de *No popery!* retentissait dans la chaire, dans le parlement et les places publiques, et de citer ensuite quelques pages de l'ouvrage remarquable que vient de publier M. Gladstone, membre du parlement (*The state in its relations with the church*), et dans lequel il soutient que deux Eglises seulement doivent être tolérées : l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique, attendu, dit cet auteur, que ces deux Eglises seules ont conservé *la succession du corps épiscopal depuis les apôtres*.

Ce changement s'est opéré à la vue des institutions admirables dont le zèle et la charité catholique couvrent déjà l'Angleterre ; à la vue de l'étrange amélioration introduite dans les mœurs et les habitudes des classes ouvrières qui sont rentrées dans l'unité ; à la vue de la force morale qu'exercent ses ministres sur toutes les parties de la société avec lesquelles ils sont en contact. Nous ne rappellerons pas ici d'autres circonstances déjà connues de nos lecteurs, qui ont puissamment contribué à placer le corps catholique en Angleterre dans la belle position qu'il occupe aujourd'hui. Il suffit maintenant de constater qu'à l'heure qu'il est, l'Angleterre elle-même se demande quand et comment elle reviendra à l'unité catholique. Les uns croient déjà toucher à ce grand événement, et ils citent avec confiance les paroles de De Maistre, qui l'annonce comme très prochain. D'autres, craignant l'exagération même dans l'espérance, reculent cette époque indéfiniment. Les uns se demandent si le catholicisme reconquerra l'Angleterre par sa seule force, par le zèle des apôtres de l'Évangile, dont le nombre augmente chaque jour, par ce clergé catholique anglais qui aura bientôt de puissans auxiliaires dans deux ordres religieux qui se disposent à passer les mers pour travailler exclusivement avec lui à la conversion de la Grande-Bretagne. (Ces deux ordres, spécialement consacrés aux œuvres de la charité catholique inspire, sont : celui des *Passionists* et celui de *Charité et Amour*, ce dernier fondé à Milan par le savant et pieux docteur Rosmini.) D'autres, sans nier la puissance de l'apostolat catholique, pensent cependant que Dieu lui enverra d'ailleurs un secours puissant, et ils croient découvrir dans le sein de l'Université d'Oxford des germes dont le développement pourrait un jour amener l'Eglise anglicane à rentrer dans l'unité : les raisons ne leur manquent pas pour légitimer cette espérance.

Oxford est le cœur de l'Eglise anglicane, c'est là où le clergé et la noblesse du pays vont puiser les hauts enseignemens de la science et de la foi. Au temps de la réforme, Oxford fut le dernier retranchement du catholicisme en Angleterre. Qui sait si le catholicisme

ne renaîtra pas dans ce lieu où il a trouvé jadis un dernier asile ? La tendance des hommes les plus savans et les plus pieux de cette Université fournit de graves présomptions à l'appui de cette opinion, généralement répandue aujourd'hui, même parmi les protestans, et que l'évêque anglican de Londres exprimait naguère en ces termes : "Les théologiens d'Oxford sont sur un plan incliné ; ils tomberont, " un peu plus tôt un peu plus tard, dans le catholicisme."

Un article de la *Revue d'Edimbourg*, dont nous avons dans notre Numéro 5 cité quelques extraits, exprime la même pensée : aujourd'hui nous publierons une lettre fort instructive, adressée par M. A. L. Phillipps à un journal anglais ; la voici telle que la reproduit l'*Univers*, d'où nous tirons tous ces détails.

"Garendon-Park, fête de St. Ignace.

"Voilà bientôt dix-sept ans que Dieu m'a fait la grande grâce d'entrer dans le sein de l'Unité catholique, en me mettant en communion avec l'Eglise romaine et les autres Eglises qui lui sont unies. S'il est, dans ma vie, un moment sur lequel je puisse reporter mes regards avec calme et consolation, c'est certainement celui où j'ai solennellement ratifié cet acte. S'il est un motif qui ait plus qu'un autre influé sur ma détermination, c'est la conviction où j'étais, qu'en pratique au moins le corps des membres de l'Eglise anglicane s'était séparé de l'Unité catholique. Je dis en pratique, parce que je sais très bien qu'en théorie, un grand nombre des membres les plus savans et les plus pieux de l'Eglise anglicane ne s'en sont jamais séparés ; c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais soutenu le principe protestant, ni désavoué l'autorité de l'Eglise catholique. En pratique, cependant, ils ont été séparés de l'Unité. Mais il ne m'appartient point de prononcer sur leur destinée : Dieu les a jugés. Leur sort sera un jour connu de chacun de nous. Ces hommes ne sont plus, et si nous pouvons nous plaindre, avec raison, qu'ils n'ont point cherché à répandre les principes qu'ils prétendaient adopter, il doit être consolant, pour nous, de voir qu'ils ont été remplacés par un corps d'hommes aujourd'hui plus nombreux, plus zélés, plus impartiaux, d'une activité plus infatigable dans leurs investigations, et qui suivent, dans toutes leurs conséquences logiques, ces principes catholiques, qui, je le crois avec bonheur, n'ont jamais été entièrement abandonnés par l'Eglise anglicane. Ces principes ont été, dans la pratique, dénaturés, foulés aux pieds par la grande majorité de ses membres ; mais ces théologiens qu'on appelle *puséyites*, et que je crois être les véritables représentans de l'Eglise anglicane, continuent cette chaîne de traditions, qui, quoique faible et jadis brisée, est destinée à recouvrer un jour sa force première, et à rallier encore, par des liens indissolubles, ce noble royaume à la barque de Pierre.

“ Les anglicans d'Oxford, en cherchant à ranimer ces charbons presque éteints et à les tirer de leurs cendres, loin de s'attirer les railleries de ceux qui font profession d'être les avocats du catholicisme, devraient au contraire recevoir d'eux, dans leurs travaux, bienveillance et encouragement, et on ne doit point chercher à enlever aux doctes théologiens d'Oxford l'influence qu'ils possèdent dans l'Eglise anglicane en les représentant, en dépit des faits historiques, comme *une nouvelle secte de protestans* ; car, au fond, ils renoncent entièrement au protestantisme, et ils développent les principes catholiques, qui, dans tous les siècles, depuis la réforme, ont été répandus avec plus ou moins de vigueur par une succession d'hommes célèbres dans l'Eglise anglicane. Quelles que soient les fautes qu'on reproche à leurs prédécesseurs, ils ont eu, à mon avis, le mérite de maintenir dans leur propre communion un esprit qui les séparait essentiellement de tous ceux qui professent le protestantisme, et ils préparaient la voie à un retour général et national de l'Angleterre à l'unité de l'Eglise catholique du Christ.

“ Il me semble inutile de rappeler les noms des évêques Andrews, Laud, Cousins, sous Charles 1er ; des évêques Jérémy Taylor et Montagne, de l'archevêque Saneroff, sous Charles II, ou d'invoquer ici le témoignage des lumières de l'église d'Angleterre au temps de Jacques II, de sir Jonathan Treilawney, évêque d'Exeter, qui érigea une statue au cardinal Wolsey, dans le grand carré de l'Eglise du Christ à Oxford, de l'évêque Ken, de Winchester, et des autres prélats arrachés de leurs sièges par le gouvernement révolutionnaire de Guillaume III, et qui, tous, le fait est notoire, avaient défendu les principes conservés à Oxford et soutenus aujourd'hui par un grand nombre des membres du clergé anglican dans tout le royaume. Je n'en appellerai pas aux ouvrages de ces illustrations ; pour quiconque a jeté les yeux sur leurs écrits, il est impossible de conserver le moindre doute sur le fait que j'avance.

“ Pourquoi donc appeler les théologiens d'Oxford *Puseyites*, quand rien de ce qui a été publié par le docteur Pusey ne se rapproche plus de nos principes, si toutefois cela s'en rapproche autant, que ce qui a été écrit, sur plusieurs points, par les hommes dont je viens de rappeler les noms ? Pourquoi en faire une *secte* dans l'Eglise anglicane, quand ces hommes sont au contraire les seuls véritables représentans de leur église ? Feu notre vénérable et savant évêque du district central voyait la question sous un autre point de vue, lorsqu'il prit la défense de l'église établie, contre l'évêque Hoadley ; et j'ai la confiance que, si cet illustre prélat vivait encore, il serait le premier à saluer avec enthousiasme le mouvement catholique d'Oxford. Mais on me dira :

ces hommes ne soutiennent-ils pas encore contre l'Eglise catholique plusieurs points importans ? Ne sont-ils pas en contradiction avec leurs propres principes ? Ne désavouent-ils point et n'éludent-ils point les conséquences qui en découlent logiquement ? Ceci peut être vrai pour quelques uns d'entre eux ; mais je répondrai : que celui auquel son propre cœur a révélé ce que c'est que lutter contre la force des premiers préjugés, le respect humain, le sacrifice des prospérités terrestres, et la séparation des liens les plus chers, que celui, dis-je, qui s'est trouvé engagé dans une pareille lutte sans jamais vaciller, jette la première pierre.

“ Mais pourquoi suis-je si vivement intervenu dans cette question ? Pourquoi mon désir est-il de voir chaque catholique anglais y prendre le même intérêt ? C'est parce que je suis fermement convaincu qu'à la véritable intelligence de cette question se lie toute espérance rationnelle du retour de l'Angleterre à l'unité catholique. Je ne suis pas du nombre de ceux qui désespèrent de voir ce résultat atteint ; je ne suis pas du nombre de ceux qui croient les Anglais naturellement malhonnêtes, nés avec un esprit trop pervers et trop stupide pour jamais ouvrir l'oreille à la vérité, pour pouvoir apprécier la puissance des preuves qu'elle apporte.—Non, Dieu merci ! Je crois qu'il n'y a pas de peuple sur la terre si religieux, si désireux du vrai que mes compatriotes. Qu'ils aient été durant trois siècles dans un état effrayant sous le rapport religieux, c'est pour moi un mystère ; mais ce fait ne diminue en rien ma conviction sur la vérité de mon assertion, et je suis persuadé que les erreurs de l'Angleterre doivent être attribuées à une cause plus matérielle et plus pratique que l'indifférence religieuse. Quand je dis que je prévois la conversion de l'Angleterre, je suis loin de penser qu'il est probable que l'Angleterre sera ramenée à la foi par les efforts du corps catholique actuel. Non, les Anglais ne deviendront pas catholiques l'un après l'autre ; mais je remarque à Oxford et dans les autres parties du royaume un mouvement qui, convenablement secondé, ne peut manquer de produire cet heureux résultat, et de réunir pour jamais l'Eglise anglicane à l'Eglise catholique. Je puis déclarer que je rencontre continuellement des individus laïques et ecclésiastiques, membres de l'Eglise d'Angleterre qui soupirent après ce moment, et qui l'attendent en tressaillant d'espérance. Moi-même, né dans l'Eglise anglicane, j'ai fait une étude particulière de ses vrais principes, et je n'hésite pas à déclarer que, dans ma conviction, la réunion des deux Eglises, aujourd'hui et dans les circonstances favorables qui se manifestent, ne serait pas chose difficile. Prenez l'Eglise anglicane telle qu'elle est dans ses canons et sa liturgie, et je le déclare, la distance qui la sépare de l'Eglise catholique est petite.

“ Elle professe n’avoir jamais renoncé à l’autorité de l’Eglise catholique ; sur les mystères fondamentaux de la trinité et de l’unité de Dieu, de la chute de l’homme, du péché originel, de la divinité et de l’expiation de Jésus-Christ, de la justification, des sacremens, sur leur nombre et leur efficacité, je ne crois pas qu’il existe la moindre différence entre les catholiques et les anglicans. (Il va sans dire que je mets tout à fait hors de la question ce qu’on appelle le parti calviniste ou évangélique, et à plus forte raison le parti hoadleyite ou socinien, si l’on peut dire, toutefois, que ces partis appartiennent vraiment à la communion anglicane. Ne sait-on pas qu’ils sont les ennemis déclarés de la haute Eglise, et qu’ils diminuent tous les jours en nombre et en importance ?) Si nous consultons le catéchisme de l’Eglise anglicane, rien n’est plus explicite que sa déclaration sur la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Elle ordonne à ses enfans le jeûne et l’abstinence aux mêmes jours que l’Eglise catholique. Elle a fixé des jours solennels pour honorer la mémoire glorieuse de la sainte Vierge dans les principaux mystères de sa vie sacrée ; elle a consacré des jours en l’honneur des apôtres, des martyrs, des saints de l’Eglise de Dieu. La rubrique, au commencement du livre de prière (*book of common prayer*), ordonne que les églises et les chœurs demeureront ce qu’ils ont été dans le *temps passé*, ainsi que les vêtemens et ornemens du clergé. Un fait notoire, c’est que les antiques Statuaires (*wood-lofts*) de nos vieilles églises d’Angleterre, avec leurs magnifiques ornemens, qui produisaient dans la célébration du culte un effet si sublime, ne furent point détruits par les anglicans, mais par les puritains de Cromwell, qui renversèrent la monarchie au temps de Charles 1^{er}. Ceci est si vrai, que si l’ordre était donné demain de rétablir ces sacrés monumens dans toutes les églises d’Angleterre, de reprendre les anciens vêtemens, tuniques, chapes, ainsi que les autres ornemens d’église et d’autel, les bougies, les croix, etc., cet ordre se trouverait dans la plus stricte conformité avec la *rubrique actuelle* du livre de prières et des canons de l’Eglise anglicane. La situation où est arrivée l’Eglise sur tous ces points, est évidemment le résultat du despotisme de l’Etat, qui, dans l’intérêt de sa politique, n’a jamais cessé de patroniser les puritains de Genève et la faction calviniste.

“ Certes, en de pareilles circonstances, et quand un corps nombreux, dans l’Eglise d’Angleterre, manifeste le désir, non seulement de faire revivre ces anciennes pratiques, mais encore de se rattacher à la chaîne qui l’unissait aux autres églises de la chrétienté, il nous sied mal, si nous voulons réellement le bonheur de l’Angleterre, de regarder un pareil mouvement avec méfiance et

avec dédain. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre, c'est du moins mon opinion, doit redevenir catholique par ce moyen, ou elle ne le sera jamais.

“ Oh ! quelles conséquences découlent des événemens qui se préparent, si les deux Eglises ne se rapprochent pas ! Il est impossible à l'Eglise anglicane de maintenir plus longtemps sa position, à moins qu'elle ne s'unisse à l'Eglise catholique. Par cette réunion, nous pourrions consacrer de nouveau les biens de l'Eglise à ces usages admirables pour lesquels nos ancêtres les avaient donnés ; nous conserverons la monarchie, notre noble et illustre aristocratie, si intimement unies à l'Eglise et qui sont destinées à vivre ou à succomber avec elle. Nous conserverons notre noble, chrétienne et religieuse constitution, créée par des saints et qui a été, durant des siècles, l'admiration du monde. Nous ferons cesser à la fois toutes nos divisions et toutes nos disputes avec l'Irlande ; la différence de religion n'en est-elle point la source ? Nous paralyserons les factions dissidentes, et, en rétablissant l'ancienne subdivision des biens de l'Eglise, nous allègerons les propriétaires fonciers d'une partie du fardeau des impôts pour les indigens ; la classe moyenne et les pauvres, des taxes d'églises, et nous formerons un fond pour bâtir des temples et des chapelles ; en un mot, l'Eglise acquerra une véritable popularité et deviendra propre à toutes les entreprises nationales.

“ Mais si tout ceci ne se fait pas, que verrons-nous dans le cours de quelques années ? La guerre civile, le renversement de l'Eglise établie, le triomphe des principes dissidens, la destruction de l'ordre, le renversement des grands principes sur lesquels sont fondées les propriétés civile et ecclésiastique, une confusion générale, effroyable à prévoir, et enfin la ruine même de la monarchie.

“ Je suis, Monsieur, etc.

AMBROISE LISLE PHILLIPPS.”



MISSIONS CATHOLIQUES.



EN ASIE.

(Suite.)

II. ASIE CENTRALE. Au delà des monts Ourals et de l'Indus, commence le domaine du paganisme ; il y règne avec la ridicule variété de ses doctrines et de ses observances. Ainsi les pauvres tribus, qui errent au bord de la mer Glaciale, s'agenouillent devant de grossiers fétiches. Les hordes mongoles promènent dans leurs chariots les idoles symboliques de Bouddha,

dont les mystères se cachent dans les ombres d'un système profondément compliqué. Les brahmes exercent sur des peuples nombreux le double prestige d'une savante mythologie et d'un culte délirant. L'Alcoran compte aussi plusieurs millions de disciples dans les steppes de la Tartarie et dans les villes de l'Inde. Enfin, si deux puissances européennes au nord et au midi dominent ces contrées, c'est encore l'erreur, qui s'impose par les colonies militaires de la Russie et qui circule dans les factoreries de l'Angleterre. Le catholicisme pourtant n'a pas reculé devant la multiplicité des obstacles. Dès le XIII^e siècle ses Missionnaires allaient nu-pieds, un bâton à la main, jusqu'aux frontières chinoises, accomplir l'ambassade de la bonne nouvelle auprès des petits-fils de Gengis-Kan ; la trace qu'ils laissèrent à travers le désert ne s'est pas effacée. Plus tard, et dans une de ces saisons d'abondance qui viennent quelquefois grossir tout à coup la moisson évangélique, François Xavier parcourut les deux rivages de l'Inde, et sous ses pas la semence chrétienne germa avec une miraculeuse fécondité. Pourquoi faillait-il que ces jeunes églises fussent flétries dans leur fleur par les orages de la guerre et par le souffle de l'envie ? On sait les conquêtes de la Hollande protestante, les susceptibilités jalouses de la cour de Lisbonne, et comment une résistance opiniâtre aux desseins du Saint-Siège, après avoir entravé les progrès de l'apostolat, devait finir par l'éclat scandaleux du schisme indo-portugais. Mais la voix des pasteurs légitimes a bientôt arrêté une défection qui ne saurait être de longue durée : la piété endormie des populations croyantes s'est réveillée dans la lutte ; et la création d'un clergé nouveau, recruté par le dévouement, soutenu par la charité, permet d'espérer enfin un ébranlement décisif parmi les multitudes infidèles.

Peu de renseignements nous sont parvenus sur l'état présent de la Religion dans l'Asie russe. Toutefois, une Mission des RR. PP. Capucins subsiste à Tiflis, capitale de la Géorgie. De nombreux catholiques arméniens habitent la partie de leur pays natal, qu'un traité récent a cédée au cabinet de Saint-Pétersbourg : leurs prêtres ne les ont pas abandonnés ; mais une politique ombrageuse, en interdisant l'entrée d'un Evêque et la sortie des jeunes laïques appelés au sacerdoce, condamne cette chrétienté désolée à voir s'éteindre le saint ministère et à choisir un jour entre l'absence de tout culte et l'adoption du symbole impérial. Enfin les solitudes de la Sibérie, par un de ces conseils de Dieu que les hommes ne comprennent pas, se sont ouvertes de nos jours à la propagation catholique. Les exilés polonais y forment

comme une sémence d'hommes destinée peut-être à devenir fertile, et les cent trente prêtres grecs-unis, déportés naguère aux mêmes lieux pour avoir glorieusement confessé la Foi, quelque part qu'on les jette, dans les mines ou dans les glaces, n'y demeureront pas inactifs.

Indépendamment de l'archevêché de Goa, seul conservé par les lettres apostoliques *Mulla præclaré*, et dont le désordre actuel se refuse à toute description, la péninsule se divise en sept Vicariats apostoliques.

1. *Vicariat apostolique du Thibet et de l'Indoustan.*

Cette Mission, jadis florissante sous l'administration spirituelle des Jésuites, cruellement compromise par leur expulsion, se relève lentement entre les mains des RR. PP. Capucins, qui maintenant la desservent. L'Evêque, qui réside tour à tour dans les villes d'Agra ou de Delhy, est assisté d'un coadjuteur et de douze Missionnaires du même Ordre : un seul prêtre indigène partage leurs travaux. Sur une immense étendue de territoire se trouvent éparses six églises ou chapelles, la plupart en construction ou en ruines. Le nombre des catholiques est de 6,000, sans y comprendre les troupes irlandaises des garnisons. Le séminaire fondé par un legs pieux de la princesse de Sardanah, ne tardera pas à s'élever ; en même temps que le royaume de Lahore ouvre aux conquêtes évangéliques une nouvelle carrière. Cependant les disettes effroyables qui réduisent à une fréquente détresse les familles chrétiennes et imposent aux pasteurs de considérables sacrifices, ne cesseront pas d'appeler longtemps encore une compatissante attention.

2. *Vicariat apostolique du Bengale.* Un Evêque fixé à Calcutta, 6 missionnaires de la Compagnie de Jésus, 4 ecclésiastiques portugais restés fidèles, 3 indigènes, élèves de la Propagande, environ 20,000 catholiques. Le schisme, puissant dans ce Vicariat, y est resté maître des écoles et des églises, et par là même impose au clergé légitime l'onéreuse nécessité d'en ériger de nouvelles. La pénurie des ressources pécuniaires est telle cependant qu'on se voit dans l'impossibilité de donner des prêtres résidents aux 8,000 chrétiens dispersés du côté de Dakka.

3. *Vicariat apostolique du Bombay.* L'Evêque, dont le séjour est dans la ville même de ce nom, est pourvu d'un coadjuteur et secondé dans son ministère par les RR. PP. Carmes, au nombre de trente-six ; 20,000 catholiques sont rangés sous sa juridiction, sans compter ceux que les actes récents du Saint-Siège y ont fait entrer en les détachant de l'archi-diocèse de Goa. Ecoles, institutions de charité, établissements religieux, tout est encore à

créer sur ce point, où le prossélytisme protestant s'agit avec une activité bruyante qui a récemment provoqué les réclamations officielles de la population païenne et mahométane.

4. *Vicariat apostolique de Madras.* 1 Evêque, résidant à Madras, 1 coadjuteur, 11 prêtres, 13 églises ou chapelles, un petit séminaire et un asile pour les orphelins, 100,000 catholiques. Le nombre des schismatiques s'élève à peu près au double ; une éducation sagement dirigée et la propagation des bons livres ramèneraient sans doute le plus grand nombre de ces frères errants. Les secours nécessaires manquent cependant pour la fondation d'une imprimerie et de plusieurs écoles.

5. *Vicariat apostolique de Pondichéry.* L'Evêque, qui a sa résidence à Pondichéry, compte dans la circonscription de son immense vicariat environ 230,000 catholiques. De ce nombre, 80,000 sont administrés par 22 prêtres du séminaire des Missions étrangères, aidés de 3 ecclésiastiques indigènes. Les autres forment les chrétientés du Maduré, desservies par 13 Pères de la Compagnie de Jésus. Plusieurs églises, pour suppléer à celles dont le schisme s'obstine à garder les clefs, un collège, un séminaire pour assurer la perpétuité du sacerdoce, l'entretien de plusieurs Missionnaires de renfort pour combler les lacunes d'un apostolat encore trop dispersé : tels sont les besoins de cette contrée.

6. *Vicariat apostolique de Ceylan.* Un Evêque, plus de 100 prêtres, tous de l'oratoire de saint Philippe de Néri, 250 églises, 200,000 catholiques. Le clergé, d'origine portugaise, en s'affranchissant du joug schismatique de Goa, a tari en même temps les ressources matérielles dont il jouissait jusqu'ici.

7. *Vicariat apostolique de Malabar.* L'Evêque fixé dans la petite ville de Verapaly, partage avec un coadjuteur et trois religieux Carmes l'administration laborieuse d'une population de 182,000 catholiques. Elle se divise en deux rits : 83,000 âmes du rit latin, 52 prêtres et 27 clercs inférieurs indigènes, 51 paroisses, 99 églises; et pour le rit syro-chaldéen-uni, 333 prêtres, 182 clercs inférieurs, 114 paroisses, 167 églises, 99,009 fidèles. Un séminaire pour les deux rits avec 37 élèves, un autre réservé aux chaldéens et qui n'en compte que 25. Un hôpital, une maison de retraite ; le nombre des écoles ne nous est pas connu. Sous le nom de catéchuménat s'élève à Verapaly un établissement remarquable, où les infidèles que la grâce a touchés reçoivent pendant plusieurs mois l'instruction religieuse ;

plus de cent nouveaux chrétiens en sortent chaque année, sans compter ceux qui, sans se déplacer, reçoivent des pasteurs locaux le pain de la parole et l'eau du baptême.

Total, pour l'Asie centrale : 7 év. 4 coadj. 739 pr. 800,000 cath.

(A CONTINUER.)



COURS

DE

LITTÉRATURE SACRÉE OU BIBLIQUE.

—o—

CHAPITRE III.

§ 3.—*Du livre de la Sagesse.*

(SUITE.)

La seconde partie commence au septième chapitre. L'auteur y prend la parole d'un ton sombre et mélancolique. Pénétré de la vanité de l'homme, il s'écrie (v. 1-6) :

Je suis roi, mais je suis né dans une condition aussi misérable que les autres hommes ; je dois souffrir les mêmes douleurs ; je dois, comme eux, sortir de cette vie malheureuse.

Ces premières idées l'amènent naturellement à vanter les avantages de la sagesse, qui seule donne du prix à la vie ; il l'a désirée, il l'a demandée à celui qui la dispense ; c'est elle qui l'a rendu heureux et puissant. De là il arrive à l'éloge de la sagesse, qu'il considère comme séparée de Dieu, quoiqu'elle soit un de ses attributs éternels. Cet éloge, imité de celui que nous avons vu dans les Proverbes, se distingue par de brillantes métaphores.

Dans le huitième chapitre, l'auteur continue l'éloge de la sagesse : c'est elle qui donne la tempérance et toutes les vertus, les seuls biens que l'homme doit désirer. Il faut donc demander à Dieu cette inestimable trésor. Là, l'auteur fait une prière qui comprend le chap. ix et qui continue dans les suivants par intervalles.

C'est au dixième chapitre que commence la troisième partie. L'auteur fait voir les desseins de la Sagesse divine sur le peuple juif. Le chap. xi résume l'histoire de ce peuple sous Moïse. Au douzième commence une digression sur l'idolâtrie, qui se prolonge jusqu'au seizième inclusivement. Le treizième est un des plus remarquables. L'auteur s'élève avec force contre l'idolâtrie, dont il explique ensuite la naissance d'une manière ingénieuse :

Un père avait perdu un fils chéri ; dans sa profonde douleur, il fait une image de ses traits et l'adore comme un Dieu. Un peuple venait de perdre un roi qui faisait son bonheur ; dans sa tristesse, il en fait une image pour rappeler sa présence et lui rend les hommages divins.

Le quinzième chapitre roule sur les mêmes idées ; le seizième, sur les bienfaits du Seigneur envers le peuple juif ; le dix-septième, sur les ténèbres affreuses qui, pendant trois jours couvrirent toute l'Égypte, tandis que la lumière céleste éclairait le reste de l'univers ; le dix-huitième, sur la colonne de feu qui conduisit les Israélites au milieu de cette nuit effroyable ; enfin le dix-neuvième, sur le passage de la mer Rouge.

C O R R E S P O N D A N C E .

PENSÉES THÉOLOGICO-PHILOSOPHIQUES.

DE L'AUTHENTICITÉ DES SAINTES-ÉCRITURES.

Un livre est censé la parole de Dieu, lorsqu'il est certain que l'auteur était revêtu d'une mission divine, et qu'il n'a pu tomber dans aucune erreur soit dogmatique, soit morale, l'Esprit de Dieu l'aidant, l'éclairant et le dirigeant. C'est pourquoi l'homme sage et désireux d'arriver au point de posséder la vérité, doit embrasser ses conceptions sous le double rapport de la contemplation *philosophique*, et de la contemplation *théologique*. Car la raison humaine recevra infailliblement un accroissement de force, en puisant dans le sein de la révélation ce degré d'excellence qui porte, dans les esprits la conviction, et la consolation dans les cœurs. Qui ignore que, quelque puissants que puissent être supposés les efforts de la raison douée de toute son énergie, cette puissance est nécessairement humaine, bornée et débile, comme la source d'où elle découle ? Ce n'est pas à dire cependant que la raison ne mène à la vérité dans la sphère qui lui est assignée : cette assertion serait fautive et absurde : mais je veux dire qu'à la religion seule appartient la gloire de faire lever sur la terre cette aurore qui doit répandre la céleste splendeur, qui doit diriger les pas de l'homme dans une région que son péché a semée d'écueils. C'est donc à un tribunal plus élevé que celui de la raison, qu'est réservée la sublime mission de dissiper les erreurs qui sont le fruit de l'ignorance qui est devenue comme l'apanage de l'homme. Et, pour développer une doctrine aussi mystérieuse que celle qui révèle les rapports qui existent entre l'homme et Dieu, il faut un sacerdoce. Sans un ministère dépositaire de la révélation, l'homme ne peut ni se connaître lui-même, ni connaître son créateur. Ce serait folie d'ouvrir les fastes de l'histoire profane, de compulsier les annales de la raison la plus épurée, afin d'arriver à cette double connaissance, si essentielle : non, il faut plus que cela. Dieu veut-il faire connaître à l'homme ses volontés, il parle : voilà l'énigme. Ne cherchons donc pas la véritable

science ailleurs que dans la parole émanée de Dieu, je veux dire cette science universelle et vivifiante qui représente l'homme tout entier. Essayons d'en comprendre la sublimité, d'en sonder les profondeurs, d'en pénétrer les mystères, en brisant le sceau de la parole divine :

J'ouvre le code des divines Ecritures, et je lis ces paroles remarquables de l'Apôtre saint Paul : "Dieu qui avait parlé à nos pères de différentes manières " par ses prophètes, nous a parlé dans ces derniers jours par son propre fils ; " il lui a donné pour héritage l'univers entier qu'il a créé par ce Verbe divin." Le Verbe fait chair a paru : déjà plus d'incertitudes ! Elle a brillé, cette lumière, qui éclaire tout homme qui vient au monde.

Dès la création du monde, Dieu avait parlé au premier homme, et lui avait laissé le soin de perpétuer dans les générations à venir, cette religion primitive sortie de la bouche même du Créateur : par cette première révélation, Dieu avait fondé la société *naturelle*. Bientôt les peuplades dispersées oublièrent les leçons de leurs ancêtres : mais Dieu ne cessa point de les instruire par Moïse et par les prophètes qui leur prescrivirent le culte, la morale et les lois qu'ils devaient observer. Cette seconde révélation a donné origine à la société *civile*. Sans égard pour les leçons traditionnelles de leurs pères, et pour la loi écrite par Moïse, les hommes méconnurent les prophètes, et fermèrent l'oreille à la voix de la nature : aussi fallut-il que le Verbe fait homme se revêtit de nos infirmités pour les guérir. C'est par cette troisième révélation que Dieu établit la société *religieuse*, ou la *communión des Saints*.

S'il est donc une doctrine qui élève l'âme, qui lui fasse retrouver la noblesse éclipmée de sa primitive origine, qui soit propre à coordonner les divers éléments de la nature humaine, afin de l'aider à reconquérir ses droits à l'innocence et à l'union avec Dieu ; cette doctrine, c'est la parole de Dieu écrite par l'inspiration de l'Esprit-Saint, et interprétée par l'Eglise assistée des lumières du même Esprit. Neuve dans son ancienneté, cette doctrine est ce dépôt confié à la garde des Pasteurs, ce trésor dont le prix surpasse toutes les richesses de la terre. Les peuples de bonne volonté ne seront plus assis dans les ténèbres, parce que le soleil de justice s'est levé sur les nations, parce qu'une lumière inaccessible aux regards de la raison a fait son apparition sur la terre. Je ne saurais donner à ma pensée une précision plus grande, qu'en la renfermant sous ces trois mots : l'Ecriture-Sainte est la parole de DIEU, la parole de VÉRITÉ, la parole de VIE.

Comme être intelligent, l'homme a nécessairement l'idée d'un premier être qui devient intelligible à son esprit, à raison de sa création faite à l'image et à

la ressemblance de Dieu. Dieu, comme Esprit, possède toutes les propriétés des esprits, puisque son être comprend tous les êtres ; et comme Créateur, le sceau de sa divinité est empreint dans tous ses ouvrages, puisqu'il peut, par son Verbe, se reproduire par l'émanation de sa substance. Comme Dieu possède le type primordial de tout être, il connaît nécessairement tout ce qu'il possède, et il aime tout ce qu'il connaît. De ce principe, découle l'ordre de la création et de la rédemption que Dieu a voulu nous révéler par sa parole enveloppée sous l'écorce de la parole humaine, et révélée à notre intelligence par l'entremise des sons articulés.

La parole de Dieu est aussi la parole de *vérité*. Afin de bien comprendre l'étendue de la signification du mot *vérité* ; élevons nous jusqu'au Verbe en qui seul nous pouvons la découvrir. La *vérité*, disons-nous, considérée en elle-même, est l'idée de Dieu hors de laquelle rien n'est vrai. Car cette connaissance que Dieu a de lui-même, et cette volonté primordiale par laquelle il a tout fait, est la *vérité*. C'est le Verbe de Dieu, c'est son idée, son image ; c'est lui-même. Par cette *vérité*, tout a été fait, puisque tout a son type dans cette pensée féconde, éternelle ; et les êtres ne sont qu'un réfléchissement de cette pensée divine, du Verbe éternel. Donc si un être conserve sa similitude avec le Verbe, il est vrai : s'il la perd, il n'est plus dans l'ordre, il est un être mensonger, une production altérée, un monstre que la nature rejette, parce qu'il ne porte plus empreint le sceau de la *vérité*.

Si je porte plus loin mes réflexions, la *vérité* revêt un nouveau degré de perfection par la manifestation du Verbe dans l'entendement humain qui la reçoit. Eclairée de cette lumière, l'intelligence se trouve affranchie des liens terrestres ; elle touche la *vérité* par la pensée : et cette adhésion produit l'union avec Dieu. L'union rétablit le rapport essentiel de l'homme avec son Créateur qu'avait brisé le péché. C'est alors que l'on peut dire que la *vérité* éclaire l'homme, puisque la pensée qui se présente à son esprit étant la pensée de Dieu même, il en résulte que c'est celle de la *vérité*.

Sous l'éclat de la conception, l'harmonie se rétablit dans l'âme, en ressuscitant les vertus chrétiennes. Ainsi, au sein des profondeurs de l'entendement et de la volonté, le Verbe fait naître la parole de l'*esprit*. C'est cette parole mystérieuse en Dieu qui la communique, non moins mystérieuse en l'homme qui l'exprime par les sons articulés, qui purifie l'âme et produit en elle la rénovation de son être : c'est cette parole spirituelle, mais divine, qui s'enveloppe d'une forme matérielle, qui donne un corps à la pensée, afin que

le Verbe pût se manifester au monde. Résumons : qu'est-ce que l'Écriture-Sainte ? Le signe de la parole exprimée par la voix qui la fixe et la rend sensible. Quelle est cette voix ? L'expression de la pensée. Cette pensée, quelle est-elle ? Le Verbe ; et le Verbe ! c'est la vérité. Qu'il est sublime et consolant de trouver dans les divines Écritures, la parole de vérité, cette vérité qui s'unit et qui s'identifie à nos âmes ; en un mot, cette vérité qui est Dieu, et qui fait que Dieu habite en nous !

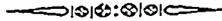
L'Évangéliste nous dévoilant la génération éternelle du Verbe nous annonce encore que tout est *vie* dans le Verbe. Il est une vie précieuse dont le Verbe est le principe, vie d'intelligence que l'homme possède par la conception de la pensée, et par l'union de la volonté à la parole de vie. Toutes les puissances de l'âme deviennent alors actives, animées, vivantes, et l'homme se trouve investi par le Verbe, et il vit de la vie de Dieu même. De cette vie souveraine découle un ordre qui maintient tous les êtres dans leurs rapports essentiels avec le Créateur. Cet ordre, c'est la providence, dont les voies impénétrables nous sont tracées d'une manière si admirable dans les Saintes-Écritures. Un livre qui a une liaison si étroite et si intime avec la divinité ne peut donc qu'être *divin* et *inspiré*.

UN DU CLERGÉ.



D'UNE ÉGLISE FRANÇAISE A NEW-YORK—New-York n'a pas d'église catholique française. Frappé de ce fait regrettable, M. de Forbin Janson a conçu la pensée d'y porter remède en faisant appel aux sentiments religieux et nationaux des Français catholiques de cette ville. Tel a été le but de la communication faite par lui, le dimanche de Pâques, aux fidèles rassemblés dans l'église de St. Pierre, appartenant à la communauté catholique irlandaise. Nous ne reproduirons pas les argumens que l'honorable prélat a développés sur ce sujet devant une assemblée nombreuse, avec un talent qui puisait sa source dans une ardente charité. Il nous suffira de dire que l'assemblée, consultée par M. de Forbin Janson, s'est levée unanimement, et avec enthousiasme, en faveur du projet ; que la somme de *douze dollars*, payable mois par mois, a été adoptée comme chiffre de la contribution personnelle, et que l'honorable évêque a déclaré non seulement qu'il s'incroyait pour une somme de 500 dollars, mais encore qu'il élèverait cette somme aussi haut que les dix plus forts souscripteurs l'élèveraient eux-

mêmes. Nous citons ce fait en l'honneur de M. l'évêque de Nancy dont il ateste noblement la sainte générosité. Enfin un comité, chargé de recueillir les souscriptions générales, va être organisé, mais il est entendu qu'aucune somme ne sera reçue des souscripteurs, avant que le nombre des noms inscrits n'ait assuré l'exécution future du projet.—(*Courrier des Etats-Unis.*)



BIBLIOGRAPHIE.

On vient de publier, pour la première fois en Canada, le précieux ouvrage des DEVOIRS DU CHRÉTIEN, livre composé sur les écrits du vénérable M. de La Salle, de MM d'Humbert et L'Homond, et qui est en usage dans toutes les écoles des Frères de la doctrine chrétienne. Ce volume, gros in-12 de 400 pages environ, répond parfaitement au but que son pieux auteur s'était proposé, celui de guider la jeunesse en lui faisant connoître et aimer Dieu, et en lui facilitant la pratique de toutes les vertus par la connaissance approfondie de ses devoirs. On trouve dans ce livre une exposition claire et précise de tous les dogmes catholiques, des démonstrations succinctes, mais très-convaincantes, en faveur de la vraie Eglise, la justification solide et entraînant des pratiques pieuses en usage parmi les fidèles, en un mot, un traité complet de tout ce qu'il est utile à la jeunesse de connaître, de croire et de pratiquer. Ce volume s'étend à tout ; il renferme plusieurs chapitres sur les règles de la bienséance et de la politesse chrétienne et il contient aussi des directions sur la manière d'écrire et d'adresser les lettres ; tout autant de connaissances que les parens doivent s'efforcer de procurer à leurs enfans. Nous ne connaissons réellement pas de livre de lecture qui puisse mieux convenir à la jeunesse de notre pays ; aussi est-il beaucoup à désirer que ce traité soit introduit dans toutes les écoles et les familles chrétiennes. Il y a d'ailleurs une raison de préférer cet ouvrage à beaucoup d'autres de ce genre, c'est que l'auteur a joint, à tous les chapitres, des exemples et des traits d'histoire tirés des meilleures sources et tout-à-fait analogues à son sujet.

On a inséré dans ce volume les prières de la messe, prises de la *journée du chrétien*.

Deplus, cette édition se recommande par l'exactitude de la correction, la beauté du papier et la netteté de l'impression ; elle sort des presses de M. L. PERRAULT. L'ouvrage se vend à son imprimerie, rue Ste. Thérèse, et à la librairie de M. E. R. FABRE, rue St. Vincent.

ORDONNANCE
POUR LE SÉMINAIRE DE MONTRÉAL.

Cette Ordonnance, qui n'est, au fond, qu'un acte de stricte justice, autant à l'avantage des censitaires que pour la sécurité des droits des MM. de St. Sulpice, a passé aux deux chambres à la suite de violents débats. M. O'Connell n'a pas manqué de se déclarer fortement en faveur de la justice, et lord John Russell lui-même ne s'est pas refusé à l'équité de cette mesure.

“Venons maintenant, a dit M. O'Connell, à ce qui a été prononcé dans l'autre chambre (au sujet du séminaire de Saint-Sulpice.) Chacun sait que ce qui se dit au parlement ne peut pas se rapporter au dehors. Je suppose donc que ce qui est rapporté, comme ayant été dit dans l'autre chambre, n'y a pas été dit : s'il l'eût été, je conseillerais à l'évêque d'Exeter d'intenter une action pour *libelle*, car on lui fait suggérer l'injustice la plus criante qui ait jamais encore été commise, savoir, d'enlever au séminaire de Saint-Sulpice ce qui est incontestablement sa propriété, sous cet excellent prétexte que ce serait favoriser la religion protestante au Canada que de voler, de spolier le séminaire. Le débat aurait même été si loin que le plus grand personnage militaire de l'Europe aurait dit qu'une telle spoliation serait dans les principes de la réforme ! Ce n'est pas là faire un grand compliment à la réforme, mais ce serait nécessairement une spoliation de la pire espèce.

“Le séminaire de Saint-Sulpice est hautement apprécié de tout le monde, des protestants aussi bien que des catholiques. Le nombre des personnes qui y reçoivent leur éducation est très-grand. Le caractère des sulpiciens est sans tache et leur conduite irréprochable : mais il faut les dépouiller de leurs biens, après une jouissance de quatre-vingts ans !

“A une époque aussi reculée que 1763, à la suggestion de l'ambassadeur français, on leur concéda ces biens. Il fut passé, en 1774, un acte confirmant cette concession, mais il s'éleva quelques doutes relativement aux dispositions de l'acte. Peu après éclata la révolution américaine, et le gouvernement anglais perdit l'Amérique, parce qu'il ne voulut point se concilier les américains ; mais il se concilia les canadiens, et quoique les colonies protestantes se fussent révoltées, la colonie catholique resta loyale, par ce qu'elle vit la possibilité que justice lui fût rendue. En 1775 il fut décidé que les biens appartenaient à la société.

“On reconnaît que ce sont d'excellents seigneurs ; ils avaient droit à un douzième du prix de vente, à chaque mutation ; mais au lieu d'insister sur leur droit, ils ont proposé un compromis, et leur proposition a été acceptée. La société avait un titre équitable, mais on propose

maintenant d'en faire une corporation et de lui donner un titre légal. Pour moi, je soutiens qu'elle avait déjà un titre légal. Elle n'avait point d'acte en forme, mais elle avait une possession de quatre-vingts ans, et ses droits devaient en conséquence être présumés. Des actes ont été ainsi présumés contre le témoignage positif des parties ; on a même présumé ainsi des actes du parlement. Les droits équitables des sulpiciens sont admis, et maintenant qu'ils ont renoncé à ce qu'il y avait de fâcheux dans ces droits, moyennant une composition modique, un évêque de l'Église établie se retourne contre eux et l'on vient nous dire qu'il faut les spolier des biens en question, parce qu'ils sont catholiques ! Si pareille chose a lieu, la chambre peut se préparer à des demandes d'allocations plus grandes encore.

“**LORD JOHN RUSSELL** dit qu'il ne désire pas entrer à présent dans un examen approfondi des troubles qui ont eu lieu au Canada, vu surtout que M. O'Connell lui-même a dit que c'était de l'histoire. (On rit.) Quant à l'ordonnance relative au séminaire de Montréal, je n'hésite pas, ajoute Sa Seigneurie, à déclarer que cette ordonnance est conforme aux opinions de beaucoup d'officiers de la couronne au Canada, et de secrétaires d'état successifs, et qu'elle est fondée en équité pour un corps d'hommes très-méritants, les ecclésiastiques du séminaire. La confirmation de cette ordonnance donnera une satisfaction générale, au lieu que si elle était désavouée, on attribuerait ce désaveu, non à ce que la loi ne serait pas juste et équitable en elle-même, mais à ce qu'elle serait avantageuse aux catholiques romains ; et considérant l'état du Canada, et ce que devrait être la politique de l'Angleterre à l'égard de ses sujets catholiques romains, là comme partout ailleurs, savoir, de leur accorder tout ce qui leur est dû comme à de bons et loyaux sujets de la couronne, je ne pourrais que regarder comme un grand malheur un désaveu fondé sur de pareils motifs.”

Cette mesure était effectivement désirée en Canada et approuvée par les hommes modérés de tous les partis. Elle a été passée au Conseil Spécial, avec deux voix contre seulement. Le *Morning Chronicle*, journal ministériel, dit à cette occasion : “ la seule opposition, qui ait eu lieu, est venue, de fait, d'un certain parti violent mais extrêmement insignifiant, dont l'Évêque d'Exeter (Phillpots) s'est déjà montré l'organe en plusieurs occasions.” Nous voyons aussi par les débats du parlement que la pétition contre l'Ordonnance du Séminaire était signée par deux mille habitans protestans de Montréal, entre lesquels se distinguent surtout tous les membres du clergé protestant, tant de l'église d'Angleterre que de toutes les autres églises dissidentes. Cette pétition était de plus signée par dix-huit des magistrats de cette ville et par deux membres du Conseil Spécial, l'un des quels était M. Day, le solliciteur-général actuel du Bas-Canada.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

—o—

—Par lettre pastorale du 11 février, publiée avec la permission du pape Grégoire XVI, le très-révérénd M. Antonucci, vice-supérieur de la mission hollandaise, a annoncé, l'érection d'une association religieuse pour l'extirpation de l'habitude impie de blasphémer, de maudire et de tenir des conversations désavouées par la pudeur, en énumérant les indulgences accordées à ceux qui feront partie de cette association. (*J. de la Haye.*)

—Le dimanche, 14 février, bon nombre d'hommes de la commune de Brennon (Yonne,) se trouvaient atablés au cabaret, pendant la grand'messe. A l'instant où la cloche de la paroisse annonça les paroles de la consécration, cu l'élevation de la sainte hostie, un d'entre eux, plus connu que les autres par ses désordres, son impiété et tous les sarcasmes qu'il n'a cessé de vomir toute sa vie contre Dieu et la religion, se lève tout à coup de table en proférant d'horribles blasphèmes : " Que je vous montre, ajoute-t-il, ce que fait le curé en ce moment !" Et il se met à parodier sacrilégement la plus auguste des cérémonies du christianisme. Il s'agenouille une première fois au pied de la table, toujours en prononçant de nouveaux blasphèmes. Triomphant de son succès, il fait une seconde genuflexion. Mais quelle est la surprise de ceux qui l'entourent, quand ils le voient sans mouvement et comme cloué au carreau ! On croit d'abord qu'il reste ainsi à dessein ; on est bientôt désabusé, lorsque, pour se relever, il a besoin du secours de deux hommes qui le soutiennent, non sans beaucoup de peine. Une consternation profonde se manifeste sur toutes les figures ; un morne silence règne au milieu de cette assemblée...

Mais, après avoir examiné quelle pouvait être la cause de cette impossibilité où était cet individu de faire le moindre mouvement, le médecin du lieu, qui avait assisté à toute cette scène, déclare qu'il a le genou fracturé et la rotule brisée en deux parties qui laissent entre elles un espace d'un pouce et demi environ.

Cette accident arriva sans aucun effort, dans un appartement très-uni, ne présentant aucun embarras. C'est en faisant une simple genuflexion.

Toute la commune, les partisans de cet homme, ceux mêmes qui ont été les tristes témoins de cette scène infernale, s'accordent à reconnaître la main de Dieu qui a frappé d'une manière si incontestable un de ces misérables impies dont la société a si souvent à rougir.

Le médecin lui-même affirme que, dans sa longue expérience, il n'a jamais

vu une telle fracture, ni opéré une semblable réduction, qui, assurément, privera ce malheureux de l'usage de ce membre pendant le reste de ses jours.

Ce fait porte avec lui toute l'authenticité possible : il s'est passé dans un lieu public, en plein jour, au milieu de nombreux témoins qui auraient tout intérêt à le nier, si cela leur eût été possible. Déjà, il est connu de tout le canton, toutes les bouches le publient, le regardent comme un châtiment manifeste du ciel.—(*Journal des villes.*)



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. J. J. LARTIGUE,

PREMIER EVEQUE DE MONTREAL.

L'Eglise de Montréal n'a pas oublié son illustre fondateur dont les brillantes qualités peuvent illustrer tout à la fois et la Religion dont il fut un digne ministre et le Pays qui l'a vu naître. Nous venons d'atteindre au jour anniversaire de la perte immense que fit ce Diocèse, lorsque la mort lui enleva MGR. J. J. LARTIGUE de si heureuse mémoire. Les précieux monumens élevés par le zèle et les vertus de ce vénérable Prélat devant éterniser sa mémoire et le faire à jamais bénir dans ce diocèse, il suffirait, ce semble, de laisser parler les faits mémorables qui lui assurent une place parmi ces justes, dont il est écrit: *in memoriâ aternâ erit justus ; ab auditione malâ non timebit.* (Ps. CXI.) Néanmoins la postérité nous saura gré de lui avoir transmis ces faits par la présente notice, que nous publions sur ce journal, qui, pour avoir paru après sa mort, ne lui doit pas moins son origine.

M. JEAN JACQUES LARTIGUE naquit à Montréal, le 20 juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin de cette ville aussi religieux que zélé dans sa profession et de Marguerite Cherrier dont la haute piété a fait longtems l'ornement de cette ville et dont la famille se rattache à ce qu'il y a de plus distingué dans cette Province. Né après plusieurs années de mariage, il fut regardé comme un présent que le ciel accordait aux vœux ardents de ses vertueux parens, qui, en reconnaissance, s'attachèrent à lui former l'esprit et le cœur par une excellente éducation et par toutes sortes de bons exemples. Ses premières années furent marquées par cette vivacité d'esprit, qui fait augurer un génie transcendant. Aussi fit-il, sous la direction des MM. de St. Sulpice, des études dont le succès semblait annoncer qu'il était appelé à de grandes choses. Il est à remarquer que sa classe a été la première qui ait terminé son cours dans l'ancien collège de Montréal, dont les

élèves allaient auparavant faire leur philosophie à Québec. Il n'avait que 14 ans quand son père mourut. La perte de ce père qu'il aimait avec une tendresse plus qu'ordinaire et dont il était aussi extraordinairement aimé, lui causa une si grande douleur qu'elle influât sur son caractère, qui d'enjoué, qu'il avait été jusqu'alors, devint grave et sérieux. Ce fut à cette époque que ce jeune étudiant se livra à l'étude avec une ardeur incroyable.

Ayant achevé son cours en 1793, il étudia d'abord la langue anglaise, puis la Loi successivement sous M. Foucher et M. Bedard, avocats de cette ville. Il commença dès lors à faire connaître son talent admirable pour la parole, en s'exerçant à la déclamation devant ses compagnons de cléricature, qui se plaisaient à l'entendre débiter les plaidoyers qu'il composait pour se préparer à faire triompher un jour la justice et la vérité. Il étudia la Loi avec beaucoup d'application ; et il fit ensuite servir à l'avantage de la Religion les connaissances du Droit Civil, qu'il acquit alors. En même tems il apprenait la Loi Divine en étudiant avec ardeur la Religion et ses dogmes sacrés, pour pouvoir défendre sa foi contre les attaques des incrédules qu'il devait rencontrer dans le monde ; et ce fut avec un tel succès, qu'il lui arrivât de dire ingénument, après son élévation à l'Épiscopat : “ J'étais aussi capable de soutenir les intérêts de la Religion contre l'impicité des Philosophes, pendant que j'étais dans le monde, que maintenant.”

Mais le monde n'était pas digne de lui ; aussi lui dit-il adieu pour toujours, à l'âge où tous les plaisirs semblaient conspirer à l'y retenir. Quoiqu'il pût prétendre aux situations les plus honorables de la société, dont il lui était facile de devenir un des brillants ornemens, néanmoins il ne résista pas à la volonté de Dieu, qui voulut faire servir plus directement à l'avantage de la Religion les riches talens dont il était orné. La vie édifiante qu'il menait dans le monde l'avait préparé à la grâce de sa vocation. Voici un trait de sa délicatesse de conscience. Pendant qu'il suivait son cours de droit, il s'était lié d'amitié avec un jeune clerc-avocat, protestant, doué de beaucoup de talens et qui montrait en toute occasion une grande réserve. Un jour qu'ils se promenaient tous deux aux environs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la conversation tomba naturellement sur les Religieuses, qui l'administrent et sur les services qu'elles rendent, par leurs soins charitables, à l'humanité souffrante. Pendant cet entretien, qui leur offrait des réflexions d'un bien utile intérêt, il arriva au jeune protestant de dire : *qu'il regrettait une seule chose : c'était de voir que ces bonnes Religieuses ne se mariassent point ; et qu'il était impossible pour elles de vivre ainsi sans tomber dans le libertinage.* “ Vous me

“prenez donc pour un libertin, moi aussi, puisque je ne suis pas marié :” reprit avec vivacité M. Lartigue qu’un pareil discours jeta dans un grand étonnement, “vous êtes donc vous-même un débauché, puisque vous n’êtes pas marié, vous non plus.” Une réponse aussi ferme dut rendre son ami plus discret à l’avenir.

Dégouté du monde et docile à la voix de Dieu qui l’appelait au service de l’Eglise, il se présenta à Mgr. Pierre Denaut, Evêque de Québec, qui l’admit dans la milice sacrée en lui conférant la tonsure et les Ordres moindres le 23 Septembre 1797, le jour même que ce prélat, qui résidait à Longueuil, faisait son entrée épiscopale dans l’église paroissiale de Montréal. Il ne prévoyait pas sans doute que cette entrée à Ville-Marie dût être marquée par une grâce aussi singulière que celle de lui préparer son premier Evêque. Mais il suffisait que cela fût réservé dans les vues de la Divine Providence. Les MM. de St. Sulpice le demandèrent à l’Evêque et l’envoyèrent à leur collège où il étudia, sous ces habiles maîtres, la théologie avec un succès distingué. Mais son application trop soutenue à une étude aussi sérieuse le fit tomber, en 1799, dans une maladie grave dont les suites furent d’affaiblir si considérablement son tempérament et de le réduire lui-même à un tel état de langueur que, pendant sept ans, il ne fut pas un seul instant sans souffrir, en sorte qu’il avait perdu la sensation délicieuse que fait éprouver la santé.

Mgr. Denaut, qui avait un discernement admirable pour découvrir les hommes de mérite et un rare talent pour en tirer parti au profit de l’Eglise, voulut s’attacher M. LARTIGUE comme secrétaire. Il l’avait fait Sous-Diacre le 30 Septembre 1798 ; il l’ordonna Diacre le 25 Octobre de l’année suivante et alla le 21 Septembre 1800 lui conférer la prêtrise à St. Denis, dont M. Cherrier, son oncle, Vicaire-Général et homme d’un mérite distingué, était Curé. L’application du nouveau secrétaire aux affaires du diocèse, son talent pour discuter et approfondir toutes les matières ecclésiastiques, son ardeur à acquérir de nouvelles connaissances par une étude méthodique, sa prudence et sa discrétion jointes à ses autres qualités le mirent bientôt en état d’aider puissamment au gouvernement de l’Eglise. Aussi son Evêque ne voulut-il jamais consentir à se priver de ses services jusqu’à sa mort, qui arriva le 17 Janvier 1806, quoique celui-ci lui eût souvent demandé la permission d’entrer à St. Sulpice. Ce fut avec une égale appréciation de ses talens qu’il le recommanda à son successeur, Mgr. J. O. PIERRE, comme un sujet digne de l’Episcopat, si par la suite il se trouvait dans la nécessité de présenter au St. Siège quelque prêtre pour occuper ce poste éminent. Il est aisé de remarquer en tout ceci l’action de la providence, qui préparait de

loin son serviteur à remplir le haut ministère dont elle devait le charger un jour.

Mgr. Denaut étant mort, M. Lartigue n'éprouvait plus d'obstacle pour entrer à St. Sulpice, où ses inclinations le portaient depuis long-tems. Mgr. Plessis ayant donné son consentement, les MM. du Séminaire reçurent ce nouveau membre à bras ouverts et le regardèrent comme une acquisition précieuse pour leur maison. Il entra dans cette Compagnie le 22 Février 1806, et le 1er. Février de l'année suivante, il fut agrégé comme directeur. Pendant quinze ans, il fut l'ornement de cette communauté par son zèle infatigable, par son rare talent pour la prédication, son ardeur incomparable pour la conversion des plus grands pécheurs et sa grande charité envers les pauvres. Malgré les nombreuses occupations qui devaient, ce semble, absorber tout son temps, il mettait un si bel ordre dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il trouvait toujours le loisir de visiter régulièrement les fauxbourgs dont on l'avait chargé, d'y maintenir l'ordre, comme l'attestent les personnes qui ont eu le bonheur d'être sous son administration, de passer une partie considérable de la journée au confessionnal, d'étudier avec profit la théologie et l'Écriture Sainte comme le prouvent les manuscrits qu'il a laissés, et de se tenir encore au courant de toutes les affaires de son pays qui l'intéressa toujours bien vivement.

Le gouvernement n'eut qu'à se féliciter de son habileté à manier les esprits de ses concitoyens, pendant la dernière guerre américaine. Car, un certain Légiste, d'origine britannique, ayant essayé de persuader aux milices Canadiennes, alors sur pied, qu'on ne pouvait pas légalement les retenir au-delà d'une certaine époque, elles menaçaient de se débâter. Sur l'invitation du gouverneur général, Sir George Prevost, M. Roux se décida à envoyer un des Messieurs de sa maison pour retenir ces braves miliciens dans la ligne de leur devoir. Le choix du Supérieur tomba sur M. LARTIGUE qui n'eut pas plutôt paru au milieu de ses chers concitoyens que l'ordre fut à l'instant rétabli.

Mgr. Plessis qui, avait hérité de son prédécesseur de l'estime et de la haute idée qu'il avait conçue de M. LARTIGUE, voulut que tout son Diocèse partageât avec Montréal les fruits abondans que produisaient dans cette ville ses vertus et ses prédications. Il le tira six fois de sa chère sollicitude de St. Sulpice pour le produire au grand jour, en l'associant aux travaux de son vénérable Coadjuteur, Mgr. B. C. Panet, pour les Visites Episcopales. Dieu qui le destinait au gouvernement spirituel du district de Montréal, disposa toutes choses pour que ce zélé coopérateur des travaux de l'Épiscopat fût

principalement et presque exclusivement envoyé vers les paroisses de cette partie de la province qui forme aujourd'hui un diocèse séparé ; de manière qu'il eut constamment occasion de connaître les besoins du district dont il devait un jour être si spécialement chargé. On peut donc dire que, depuis 1799 qu'il entra au secrétariat, il n'a pas discontinué de travailler pour le bien général du Diocèse de Montréal.

L'on sait que l'année 1819 fut l'époque où quelques agens secrets engagèrent le gouvernement de la métropole à faire des tentatives pour dépouiller le Séminaire de Montréal de ses biens. Cette maison députa aussitôt vers le ministre M. LARTIGUE, que ses connaissances légales et sa qualité de sujet britannique rendaient très-propre à faire triompher la justice de cette cause. Il eut l'avantage de faire le voyage avec Mgr. Plessis et M. Fl. Turgeon son secrétaire, aujourd'hui Evêque de Sidymc. Il s'acquitta de cette mission délicate avec tout le zèle qu'on devait attendre de son attachement à sa communauté. Quoique fort des solides raisons que lui fournissaient les titres et la longue et paisible possession des biens contestés au Séminaire, il comprit qu'il devait, pour assurer le succès de sa cause, employer les ressources de la prudence humaine et recourir à l'immense influence que Mgr. Plessis venait d'acquérir, en rendant au gouvernement des services signalés pendant la guerre de 1812. Il demanda et obtint de ce prélat, pendant la traversée, un mémoire conçu en des termes si énergiques, que sir J. C. Sherbrooke, à qui ce mémoire fut communiqué avant d'être présenté au lord Bathurst, alors ministre de sa majesté George III, déclara qu'il le trouvait si concluant, qu'il craignait qu'il ne pût nuire aux autres affaires que S. G. allait traiter avec le gouvernement. Il fut néanmoins présenté, parce qu'il était du devoir de l'Evêque de ne rien épargner pour soutenir les droits d'une communauté si chère à l'Eglise et si précieuse au Diocèse. L'envoyé du Séminaire n'hésitait pas à dire que, si les ministres avaient cessé alors de poursuivre cette affaire, il fallait l'attribuer principalement au crédit de l'Evêque de Québec. Lorsqu'en 1826, quelques mois après la mort de cet illustre prélat, les poursuites recommencèrent contre St. Sulpice de Montréal, M. LARTIGUE dit à quelqu'un qui lui était familier : *on voit bien que Mgr. Plessis est mort.*

(A CONTINUER.)